



Accueils de Loisirs municipaux

CONSULTATION DES FAMILLES – FEVRIER 2019

RESULTATS

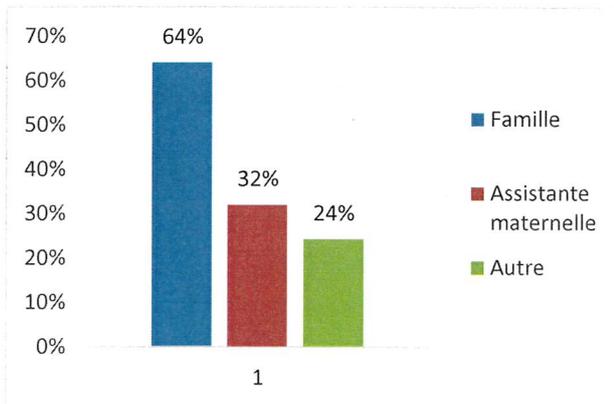
A compter du 8 juillet 2019 et dès la rentrée de septembre, prenant la suite de l'association Familles Rurales St Jans Cappel, la commune de Vieux-Berquin organisera elle-même les Accueils de loisirs péri et extra-scolaires, avec ses propres équipes et ses propres moyens.

Afin d'évaluer les besoins et les attentes des familles et des enfants de la commune en matière d'Accueils de loisirs pour les mercredis, les petites vacances et les vacances d'Eté, le questionnaire distribué le 8 février devait être retourné pour le 28 février au plus tard.

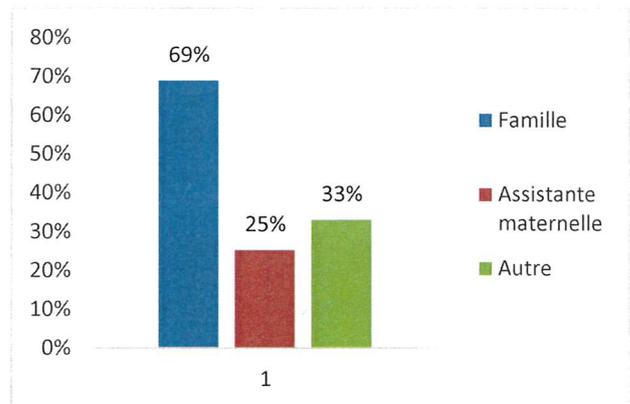
La commune a réceptionné 103 questionnaires dans le délai imparti, soit un retour représentant 50% des familles consultées. L'analyse des résultats montre qu'il existe bien une réelle demande pour l'organisation d'un accueil à chaque vacances scolaires mais aussi le mercredi toute la journée, restauration comprise. Dans la mesure de ses moyens, la commune s'attachera à répondre aux besoins des familles, en commençant par le recrutement dans les prochaines semaines d'un Coordinateur enfance jeunesse chargé de mettre en œuvre le projet.

► Comment faites-vous garder votre (vos) enfant(s) actuellement ? (Plusieurs réponses possibles)

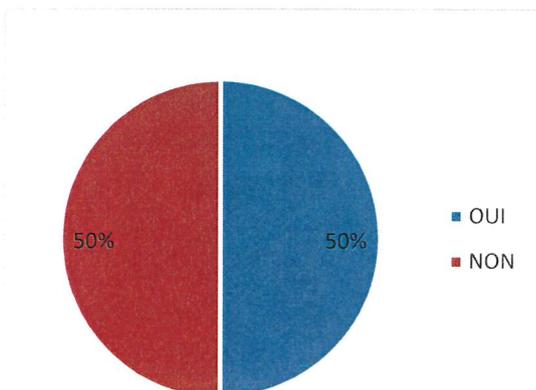
- Mercredi :



- Vacances scolaires



► Au cours de l'année scolaire 2018/2019, votre enfant a-t-il fréquenté un Accueil de Loisirs ?



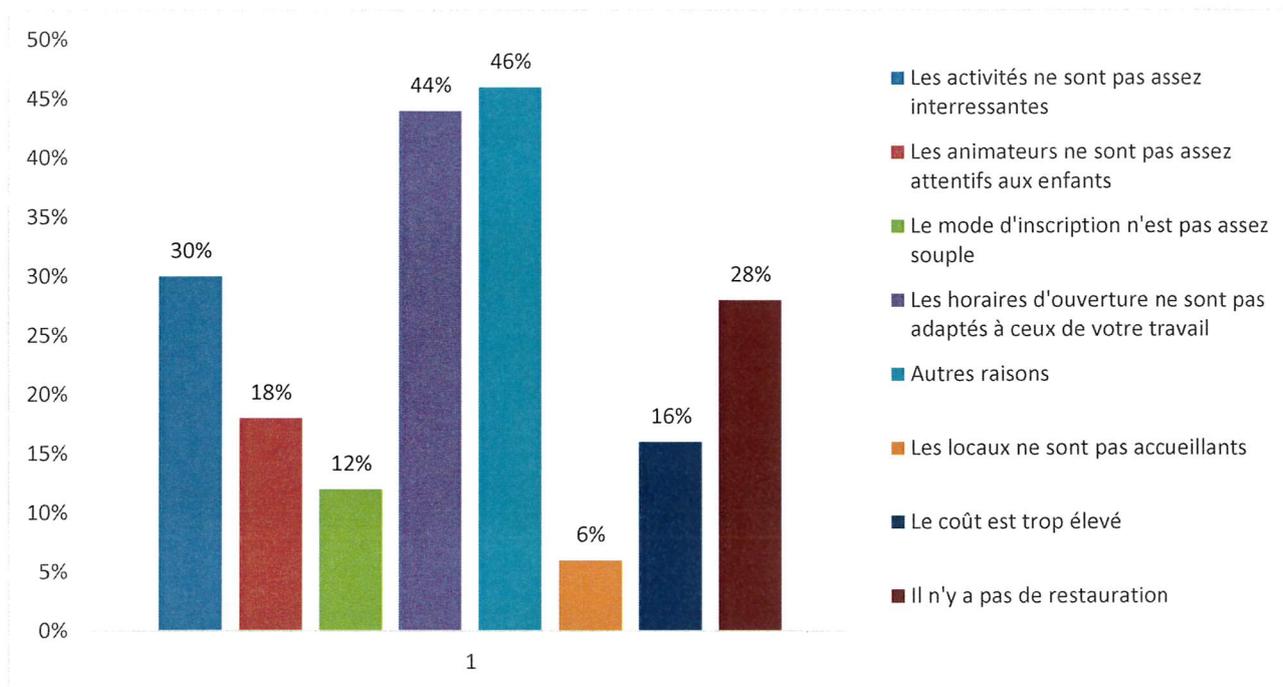
- Si oui, dans quelle ville ?

Les villes le plus souvent citées sont Hazebrouck, Bailleul, Merville, Estaires et La Gorgue.

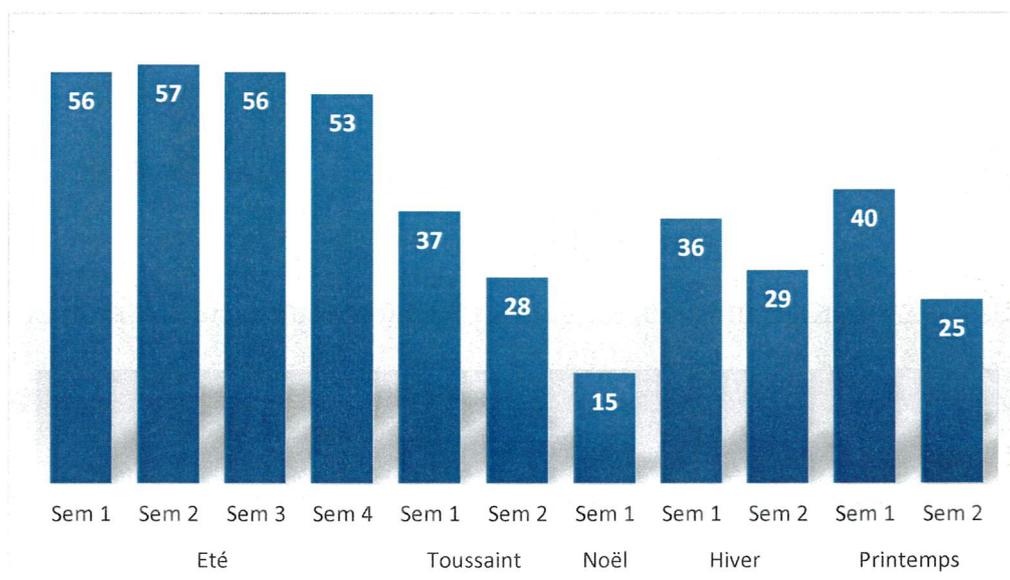
- A quelle(s) période(s) ?

Les périodes les plus citées sont les vacances de la Toussaint et celles de février.

- Si non, pourquoi ? (*plusieurs réponses possibles*)



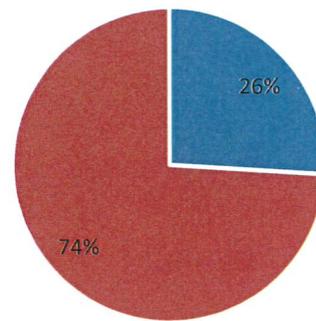
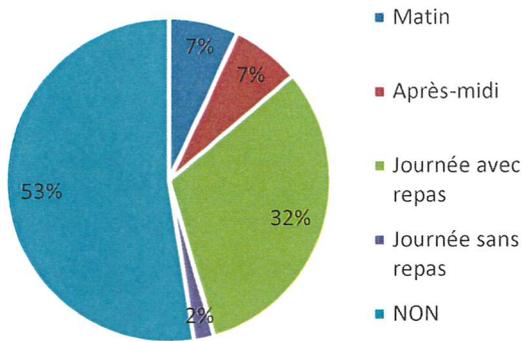
► A partir de juillet 2019 (municipalisation des Accueils de loisirs), à quelles périodes envisagez-vous d'inscrire votre (vos) enfant(s) à l'Accueil de Loisirs municipal :



Nombre de familles concernées

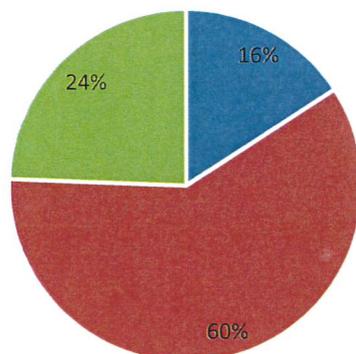
► S'il était organisé par la commune, envisageriez-vous d'inscrire votre (vos) enfant(s) à un Accueil de loisirs du mercredi :

- Si oui, à quelle fréquence ?



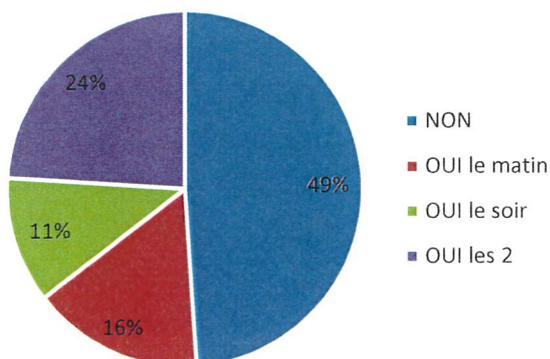
■ Tous les mercredis: 13 enfants ■ Parfois: 34 enfants

► Pour le repas du midi (mercredi, vacances scolaires), préférez-vous :



- Un repas fourni par les parents
- Un repas confectionné sur place par nos cuisinières
- Un repas livré par une société de restauration

► Si un Péricentre était mis en place (garderie le mercredi et durant les vacances scolaires, de 7h30 à 9h00 le matin et de 17h30 à 18h30 le soir), pourriez-vous être amené à y inscrire votre enfant ?



Vu, le Maire:



Jean-Paul SALOMÉ

